



2ème Convention d'Affaires Internationale de la Sous-Traitance des Matériels et Equipements Médicaux

LYON - France
24 et 25 septembre 2008

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Formule de participation standard : 4 000 €HT

- 1 stand de 6m² équipé - 1 table, 4 chaises, 1 enseigne, 1 raccordement électrique, 1 rail de spots.
- 1 page de présentation détaillée dans le catalogue CIAMED 2008.
- 1 exemplaire du catalogue CIAMED 2008.
- **1 planning de rendez-vous pré-programmés** avec des donneurs d'ordres, qui vous auront sélectionnés, ou avec d'autres spécialistes.
- Les déjeuners des 24 et 25 septembre 2008 et le cocktail du 24 mars au soir.
- L'assistance de l'équipe CIAMED pendant toute la convention.
- L'accès pour 2 personnes.

Option "Participant Plus" : 6 000 €HT

Les services de la formule de participation standard +

- 1 stand de 12m² équipé - 2 tables, 8 chaises, 1 enseigne, 1 raccordement électrique, 1 rail de spots.
- L'accès pour 3 personnes.

Personne supplémentaire : 420 €HT

Accès à la convention, repas, assistance. Mais ne donne pas lieu à un planning supplémentaire.

Insertion publicitaire : 400 €HT

Un nombre limité d'insertions publicitaires dans le catalogue technique sont disponibles - format A5 inséré à la suite de votre présentation. Réservez dès maintenant votre espace.

Insert catalogue A5 couleur (recto/verso) derrière votre fiche de présentation normalisée:

Fournir 300 copies couleur format A5 (21x14,8 - marge 1,5 cm) **avant le 5 septembre 2008**

Insert catalogue A5 noir & blanc (recto/verso) derrière votre fiche de présentation :

Fournir l'original du document à reproduire ou le fichier informatique au format (21x14,8 marge 1,5cm)

avant le 5 septembre 2008.

VOTRE PARTICIPATION

<input type="checkbox"/> Formule STANDARD	4 000 €HT
<input type="checkbox"/> Formule PLUS	6 000 €HT
<input type="checkbox"/> Personne(s) supplémentaire(s) :	420 €HT x = €HT
<input type="checkbox"/> Insert couleur ou N/B	400 €HT
Total : _____	
Acompte : _____	

Je joins un chèque d'acompte de 60% du montant HT.
Règlement du solde TTC à réception de facture.

Je soussigné(e) agissant en qualité de pour la société
reconnais avoir pris connaissance du règlement CIAMED 2008 figurant à la fin du dossier et en accepter tous les termes.

Fait le :
Signature :

à :
Cachet de l'entreprise :



A D H E S I O N



G R O U P

CIAMED 2008 / Adhesion Group - E-mail : ciamed@adhes.com – <http://www.ciamed.com>
71, rue des Tilleuls - 92100 Boulogne Billancourt Cedex - Tél : 01 41 86 41 86 - Fax : 01 46 03 86 26
SA au capital de 300 000 euros – RCS Nanterre B 331 605 790 000 53

1. COORDONNEES DE CONTACT

Responsable du dossier, lui seront adressés tous les documents et communications produits par l'organisateur.

Titre : Prénom : Nom :
Fonction :
Société : Code NAF:
Service :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Tél. Direct : Fax : E-mail :
Autres informations utiles :

2. COORDONNEES DE FACTURATION

Destinataire de la facture (si différent du 1).

Titre : Prénom : Nom :
Fonction :
Société : N° SIRET:
Service :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Tél. Direct : Fax : E-mail :

3. IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS

Informations sur les personnes participant à la convention.

Participant 1 - Titres, Prénom, Nom :
Fonction :
Tél. Direct : Portable - réservé à l'organisation :
Fax : E-mail :

Participant 2 - Titres, Prénom, Nom :
Fonction :
Tél. Direct : Portable - réservé à l'organisation :
Fax : E-mail :

Participant 3 - Titres, Prénom, Nom :
Fonction :
Tél. Direct : Portable - réservé à l'organisation :
Fax : E-mail :

Participant 4 - Titres, Prénom, Nom :
Fonction :
Tél. Direct : Portable - réservé à l'organisation :
Fax : E-mail :

4. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Tél. : Fax : E-mail :
Site Internet :
Date de création :
Appartenance à un groupe :
Affiliation à une association ou un syndicat professionnel :
Nombre d'employés : Chiffre d'affaires (en millions d'Euros) :
Disposez-vous de sites de production à l'étranger, si oui, dans quels pays ? :

ADHESION



GROUP

CIAMED 2008 / Adhesion Group - E-mail : ciamed@adhes.com – <http://www.ciamed.com>

71, rue des Tilleuls - 92100 Boulogne Billancourt Cedex - Tél : 01 41 86 41 86 - Fax : 01 46 03 86 26
SA au capital de 300 000 euros – RCS Nanterre B 331 605 790 000 53

5. ACTIVITE

.....
.....
.....
.....

6. DESCRIPTIF DES PRODUITS / SERVICES PROPOSES

Disposez-vous d'un bureau d'études intégré : Oui Non

Disposez-vous d'un environnement salle blanche : Oui Non

Précisez vos certifications :

Matières premières

Précisez

Travail des métaux

Précisez vos compétences :

Transformation des plastiques

Précisez vos compétences :

Electronique

Précisez vos compétences :

Matériaux composites

Précisez vos compétences :

Textiles techniques

Précisez vos compétences :

Etudes et services

Précisez vos compétences :

7. SECTEURS D'APPLICATION

<input type="checkbox"/> Equipements de diagnostic / imagerie médicale	<input type="checkbox"/> Matériel dentaire
<input type="checkbox"/> Equipements thérapeutiques	<input type="checkbox"/> Orthèses
<input type="checkbox"/> Equipements vitaux	<input type="checkbox"/> Prothèses
<input type="checkbox"/> Moniteurs médicaux	<input type="checkbox"/> Matériel vétérinaire
<input type="checkbox"/> Equipements de laboratoire	<input type="checkbox"/> Instruments médicaux
<input type="checkbox"/> Mobilier médicochirurgical	<input type="checkbox"/> Accessoires, consommables et fournitures

Autre / précisions :

8. REFERENCES COMMERCIALES ET TECHNIQUES

.....
.....

A D H E S I O N



G R O U P

CIAMED 2008 / Adhesion Group - E-mail : ciamed@adhes.com – <http://www.ciamed.com>

71, rue des Tilleuls - 92100 Boulogne Billancourt Cedex - Tél : 01 41 86 41 86 - Fax : 01 46 03 86 26

SA au capital de 300 000 euros – RCS Nanterre B 331 605 790 000 53

REGLEMENT GENERAL DE LA CONVENTION CIAMED 2008

1. Organisation

La convention CIAMED 2008 est organisée par la société Adhesion Group, société anonyme au capital de 300 000 € dont le siège social est situé au 71, rue des Tilleuls – 92771 Boulogne Cedex – France, ci-après dénommé l'organisateur.

2. Objet

Le présent règlement définit les conditions dans lesquelles l'organisateur met en place et fait fonctionner cette convention. Il précise les obligations et les droits respectifs du participant et de l'organisateur. Le participant s'engage formellement à respecter le présent règlement.

3. Lieu et Date

La convention CIAMED 2008 se déroulera à Lyon – France les 24 et 25 septembre 2008 à l'espace Tête d'Or – 103, bd de Stalingrad – 69100 Lyon-Villeurbanne. En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus pour cas de force majeure, l'organisateur pourra changer de lieu ou en différer la date. L'organisateur pourra annuler l'opération après en avoir avisé le participant, et dans ce cas, sa présente demande d'admission se trouvera résiliée de plein droit, et ce sans indemnité pour le participant en dehors du remboursement des frais d'inscription versés.

4. Admission, Inscription, Annulation, Règlement

L'organisateur se réserve le droit de refuser une demande d'inscription pour quelque motif que ce soit et sans avoir à justifier sa décision. En cas de désistement du participant avant le 11 août 2008, le signataire demeure redevable de 30% du montant initial de sa participation correspondant aux frais engagés par l'organisateur. Le désistement ne peut être notifié à l'organisateur que par lettre recommandée avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi. Passée cette date, la demande d'admission à CIAMED 2008 devient définitive et irrévocable, et le participant demeure redevable de l'intégralité du montant initial de sa participation. Le règlement de la participation doit être payé à réception de la facture.

5. Prestations comprises dans le montant forfaitaire de participation

Le montant forfaitaire de participation est de 4000 €, et 6000 € hors taxes suivant la formule choisie, avec possibilité d'options supplémentaires. Le prix de la personne supplémentaire est de 420 € hors taxes. L'insert couleur ou N/B est de 400 € hors taxes. Ce prix d'inscription à la convention CIAMED 2008 comprend les prestations décrites dans la rubrique formules et options de la présente demande d'inscription.

6. Règles commerciales

Il est interdit aux participants de faire bénéficier à une autre société de tout ou partie des services offerts par la convention CIAMED 2008 sans l'accord préalable de l'organisateur. Le participant s'interdit formellement de se livrer, à l'extérieur des lieux de la convention, à des activités similaires à celles exercées dans l'enceinte de la convention, pendant toute la durée de celle-ci.

7. Obligation de résultat

L'organisateur s'engage à mettre en œuvre avec diligence les moyens dont il dispose sans être tenu à une obligation de résultats.

8. Assurances

L'organisateur est responsable civilement en sa qualité d'organisateur de CIAMED 2008. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux participants.

L'Espace Tête d'Or répond de sa responsabilité civile en qualité de propriétaire des immeubles et des installations, fixes ou provisoires servant à la convention, ainsi que pour l'exploitation des activités et entreprises qu'il gère directement. Il en est de même pour toutes les entreprises extérieures. Le participant doit obligatoirement être couvert par une police d'assurance responsabilité civile individuelle et répondre de tous les dommages causés à autrui soit par lui-même, soit par son personnel ou ses installations. Le participant doit être couvert par une police d'assurance garantissant les matériels lui appartenant ou les biens confiés apportés lors de la convention.

9. Application du Règlement

L'organisateur a le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement, et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées aux participants ultérieurement font partie intégrante du présent règlement. Toute infraction du présent règlement peut entraîner l'exclusion du participant contrevenant, et ce à la seule volonté de l'organisateur, sans mise en demeure et sans remboursement du montant de sa participation.

10. Compétences

En signant ce présent dossier, le participant déclare accepter sans réserve les clauses du présent règlement. En cas de contestation, et avant toute procédure, le participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'organisateur. En cas de contestation, les tribunaux du siège de l'organisateur sont seuls compétents.

A D H E S I O N



G R O U P

CIAMED 2008 / Adhesion Group - E-mail : ciamed@adhes.com – <http://www.ciamed.com>
71, rue des Tilleuls - 92100 Boulogne Billancourt Cedex - Tél : 01 41 86 41 86 - Fax : 01 46 03 86 26
SA au capital de 300 000 euros – RCS Nanterre B 331 605 790 000 53